



PROCES VERBAL
RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS de classe normale

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 5 décembre 2022 portant ouverture d'un recrutement sans concours d'agent des services hospitaliers de classe normale en vue de pourvoir neuf postes vacants dans l'établissement,

Vu la sélection des dossiers en date du 4 avril 2023 au cours de laquelle la commission chargée du recrutement sans concours d'agent des services hospitaliers de classe normale a arrêté la liste de candidats admis à passer l'audition ;

A l'issue des auditions qui se sont déroulées le 4 mai 2023 et après délibération, les membres de la commission arrêtent, par ordre de mérite, la liste des candidates déclarées aptes au recrutement :

Liste principale :

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| 1) BACHELET Emilie | 2) HOUARI Zohra |
| 3) CHEVEREAU Flora | 4) DE CARVALHO Marion |
| 5) GRONDIN Clémence | 6) BENFAÏD Souad |
| 7) COMBOT Séverine | 8) BOUTROUE Séverine |
| 9) DELETANG Yannis | |

Liste d'aptitude :

- | | |
|----|----|
| 1) | 2) |
|----|----|

Signatures des membres de la commission

Monsieur Anthony BOUFFARD, Technicien de laboratoire cadre de santé paramédical aux Hôpitaux de Chartres, président ;

Madame Isabelle CREMADES, Cadre de Santé au Centre Hospitalier de Nogent le Rotrou ;

Madame Marie-Cécile PHILIPPON, Adjointe des cadres hospitaliers chargée des mobilités professionnelles aux Hôpitaux de Chartres